

Programme de formation professionnelle

Réussir sa veille de Marchés publics

Durée (présentiel/distanciel) 8 heures
Nombre de places 6
Nombre minimum d'inscrits 1

Présentation générale :

Créer, organiser et gérer la veille de ses marchés en 2022. Réussir la veille de ses marchés publics est indispensable pour toute entreprise souhaitant se lancer dans la commande publique, notamment pour les PME/TPE qui ne souhaitent pas externaliser cette activité ou qui veulent voir ponctuellement si des marchés les concernent.

Dans cette dynamique et dans un écosystème qui évolue constamment, il est important de savoir veiller les marchés et adapter ses recherches en temps réel, selon les besoins détectés chez les différents acheteurs.

La veille de marchés est la première étape sur la route du succès dans les appels d'offre.

Objectifs:

Objectifs de formation :

A l'issue de la formation et en situation professionnelle, les participants seront capables de :

- Se définir en mots-clés dédiés aux acheteurs publics
- Cibler les marchés
- Maîtriser l'environnement des différentes plateformes gratuites spécialisées
- Utiliser les moteurs de recherche des différentes plateformes spécialisées
- Créer des alertes qui font remonter les marchés leur correspondant
- Créer et tenir un registre Excel de mots de passe
- Analyser un avis de publication
- Analyser un DCE

Objectifs pédagogiques :

Pendant la formation, les participants développent des capacités à :

- Maîtriser l'environnement des plateformes spécialisées
- Organiser et mettre en place une veille efficace avec utilisation d'alertes
- Comprendre la logique des mots-clés
- Créer des outils facilitant la gestion de la veille
- Télécharger le DCE
- Analyser le DCE des marchés correspondant

FORMAGORA SarI - 40 Allée de la Saulaie - Bâtiment Quernon - 49800 Trélazé.

Tél : 02 53 20 68 68 - Courriel : hello@formagora.fr - www.formagora.fr

SARL au capital de 15000 € - Siret 884 745 555 00026 - APE 7022Z - TVA FR69884745555 - Qualiopi n°2100563.1.

N°NDA 52490367349 enregistrée auprès du Préfet de la région Pays de Loire. Ce numéro ne vaut pas agrément de l'État.



Programme:

1ère DEMI-JOURNEE: 4H

Introduction de la formation

- Présentation du formateur
- Rappel des objectifs de la formation
- Présentation détaillée du programme
- Recueil des attentes précises des participants

Les fondamentaux de la veille de marchés publics :

- Rappel des notions clés autour du marché public (AE, RC, DCE)
- Où trouver un appel d'offre ?
- Présentation des différentes plateformes dématérialisées répertoriant les avis de publication
- Comprendre les enjeux d'une veille de marchés maîtrisée

Identifier les mots-clés de sa stratégie et mettre en place une veille de marché

- Définir sa stratégie sur les marchés publics (cible, zone géographique, volume, durée, personnel...)
- Choisir ses mots clés, métiers et être pertinent
- Identifier les plateformes pour créer les alertes efficaces
- Organiser sa veille grâce à des outils de gestion simples

2ème DEMI-JOURNEE: 4H

Analyse des marchés remontés et traitement des marchés correspondant

- Analyse des marchés remontés :
 - o Trier les marchés correspondant des marchés parasites
 - Recalibrer ses mots-clés et paramètres de recherche sur les différentes plateformes pour augmenter le nombre de marchés remontés correspondant
- Traitement des marchés correspondant :
 - o Trouver et télécharger le Dossier de consultation des entreprises (DCE)
 - · Le Règlement de consultation
 - Les Cahiers des Charges : administratif et technique
 - · Les cadres
- Maîtriser la plateforme dématérialisée :
 - Accéder aux questions réponses,
 - · Recevoir les notifications sur les marchés,
 - · Poster son offre

Bilan de la formation

Retour sur les attentes des stagiaires

FORMAGORA SarI - 40 Allée de la Saulaie - Bâtiment Quernon - 49800 Trélazé.

Tél : 02 53 20 68 68 - Courriel : hello@formagora.fr - www.formagora.fr

SARL au capital de 15000 € - Siret 884 745 555 00026 - APE 7022Z - TVA FR69884745555 - Qualiopi n°2100563.1.

N°NDA 52490367349 enregistrée auprès du Préfet de la région Pays de Loire. Ce numéro ne vaut pas agrément de l'État.



• Bilan et conclusion de la formation

Moyens pédagogiques :

Le formateur utilise Powerpoint, vidéos et cas pratiques réels.

Un support de formation sera partagé à l'ensemble des participants

Équipements nécessaires :

La formation se déroulera à distance via un système de visio-conférence. L'entité bénéficiaire mettra à disposition de chaque participant un ordinateur avec une connexion internet.

Type de public :

Toute personne chargée des marchés publics pour son entreprise :

- secrétariat
- service commercial
- · service affaires

Accessibilité: Formation ouverte aux personnes en situation de handicap. Notre responsable formation étudiera les adaptations possibles pouvant être mises en place pour suivre la formation.

Délai d'accès :L'accès de la formation est soumis au délai d'acceptation des financeurs et du temps de traitement de la demande : de 15 jours è 2 mois selon le mode de financement.

Mesures sanitaires : Afin d'assurer une sécurité optimale aux participants et au formateur, l'entité bénéficiaire s'engage è respecter les mesures sanitaires mises en place dans le contexte de la pandémie de la COVID-19. Si les conditions ne sont pas réunies, il sera possible de réaliser la formation en distanciel ou de la reporter.

Prérequis :

- Savoir utiliser un ordinateur Mac/Pc dans ses fonctions de bases de bureautique
- · Savoir utiliser un moteur de recherche
- Savoir utiliser un système de visioconférence

Méthodes pédagogiques :

Le formateur utilise les méthodes expositives, interrogatives, démonstratives et actives.

Il apporte des apports techniques et pratiques, couplés avec des cas pratiques afin d'intégrer au mieux les nouvelles connaissances et compétences. Aussi, les participants sont invités à participer activement aux études de cas concrets, ateliers de travail, débats et mises en situation.

SARL au capital de 15000 € - Siret 884 745 555 00026 - APE 7022Z - TVA FR69884745555 - Qualiopi n°2100563.1. N°NDA 52490367349 enregistrée auprès du Préfet de la région Pays de Loire. Ce numéro ne vaut pas agrément de l'État.



Les cas pratiques, issus de cas réels, sont réalisés aussi bien de façon individuelle et sous-groupe pour stimuler les échanges.

Debriefing individuel et collectif

Évaluation, modalités d'évaluation & sanctions :

Modalités d'évaluation :

- Un test d'évaluation de positionnement sur les compétences est administré auprès des participants avant l'entrée en formation.
- Une évaluation diagnostique orale est réalisée en début de formation pour recueillir les attentes des participants et vérifier que celles-ci correspondent bien aux objectifs de la formation (permettant d'éviter les mauvaises orientations et ruptures de parcours).
- Des évaluations formatives via des questions orales ou écrites seront effectuées au cours de la formation.
- En fin de formation, un quizz (ou autre méthode d'évaluation) est réalisé afin de mesurer l'assimilation des connaissances et compétences.

Modalités d'évaluation de la formation :

- A la fin de la formation, une évaluation à chaud de la formation est réalisée par les participants.
- 6 semaines après la fin de la formation, une évaluation à froid est réalisée par les participants.
- Une liste des émargements sera remise à l'entité bénéficiaire ainsi qu'un certificat de réalisation.

Validation et certification :

- A l'issue de la formation, les acquis de connaissances seront évalués au regard des objectifs de la formation (QCM, quizz, mise en situation...). Une attestation de fin de formation est remise à chaque participant.
- La formation n'est ni inscrite au RNCP, ni au RS.

Références du formateur :

Les formateurs formagora sont référencés sur la base de leur expertise dans leur domaine d'intervention et leur capacité à partager leur expérience au travers de solutions concrètes et opérationnelles.

Indicateurs de satisfaction et de performance :

INDICATEURS DE SATISFACTION ET DE PERFORMANCE

• Nombre de stagiaires formés en 2021 : N/A

o Satisfaction globale moyenne: N/A /10

o Note générale de la formation : N/A /10

o Note générale moyenne attribuée aux formateurs : N/A /10

INDICATEURS DE SATISFACTION ET DE PERFORMANCE GLOBAUX *

- Nombre total de stagiaires formés par formagora en 2020/2021 : 510
- Nombre total de formations réalisées par formagora en 2020/2021 : 198

FORMAGORA SarI - 40 Allée de la Saulaie - Bâtiment Quernon - 49800 Trélazé.

Tél : 02 53 20 68 68 - Courriel : hello@formagora.fr - www.formagora.fr

SARL au capital de 15000 € - Siret 884 745 555 00026 - APE 7022Z - TVA FR69884745555 - Qualiopi n°2100563.1.

SARL au capital de 15000 € - Siret 884 745 555 00026 - APE 7022Z - TVA FR69884745555 - Qualiopi n°2100563.1. N°NDA 52490367349 enregistrée auprès du Préfet de la région Pays de Loire. Ce numéro ne vaut pas agrément de l'État.



• Nombre d'évaluations de satisfaction reçues : 308 évaluations

Satisfaction globale moyenne: 9,43 /10
Note générale de la formation: 9,25 /10

o Préparation et organisation de la formation : 9,13 /10

o Note générale moyenne attribuée aux formateurs : 9,86 /10

* Toutes formations confondues